

# BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

## Situation météorologique

Au cours de cette décade, des quantités de pluies relativement importantes ont été enregistrées, avec une assez bonne répartition dans le temps particulièrement sur le Sud et le Centre du pays.

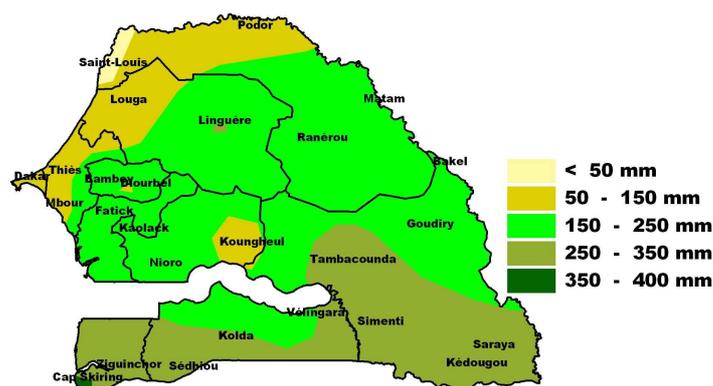
Dans la zone Nord, les cumuls décadaires enregistrés sont importants par endroit. Une pluie exceptionnelle de 140.6 mm a été enregistrée le jeudi 30 juillet à Linguère avec un cumul décadaire de 205.5 mm

Dans la zone Centre, la pluviométrie a été satisfaisante avec une bonne répartition dans le temps. Les cumuls décadaires varient entre 35 mm à Dakar et 111.5 mm à Nioro. Les pluies enregistrées au cours de la décade ont contribué à bien alimenter les réserves en eau du sol et permis aux cultures de poursuivre leur bon développement.

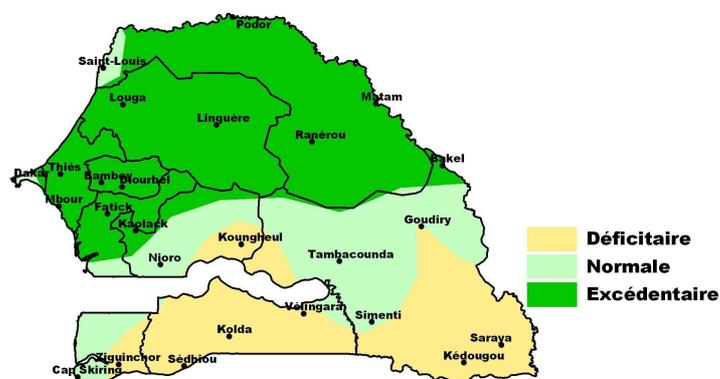
Dans le Sud, à part les départements de Vélingara et de Kédougou, la pluviométrie de la décade a été satisfaisante avec des cumuls dépassant 70 mm, mais les cumuls saisonniers sont toujours faibles par rapport à la normale.

A ce jour, l'hivernage s'est définitivement installé sur l'ensemble du pays. La situation pluviométrique est satisfaisante, sur le Nord et le

Centre du pays, avec plusieurs stations excédentaires. Cette situation est déficitaire sur les régions Sud particulièrement sur le Sud-Est du pays.



Carte 1: Cumul pluviométrique au 31 juillet 2009



Carte 2: Cumul pluviométrique au 31 juillet 2009 comparé à la normale 1971-2000

## Situation agricole

### Semences

Les dernières opérations de préparation des parcelles en humide sont arrivées à terme. La mise en place des facteurs de production, notamment semences (céréales, niébé etc.) et engrais, a encore connu une nette amélioration cette semaine. Le taux global de mise en place pour l'ensemble des espèces diverses (céréales et niébé) est de 108,92 % contre 102,9 % la semaine dernière (objectif : 4 765 tonnes ; mise en place : 5 190,15 tonnes) et les ventes se poursuivent (ex. Diourbel est à 49,67 % de vente du niébé). Pour d'autres espèces, les cessions sont déjà terminées dans quelques régions, c'est le cas du mil à Diourbel.

Quant à l'arachide, la mise en place et la vente des semences (Dotations initiales et Rallonges) sont entièrement terminées dans la plupart des régions (Diourbel : 4 975 T, Dakar, Fatick etc.).

### Dynamique des semis et opérations culturales

La plupart des stations du pays ont reçu des quantités d'eau qui ont permis de poursuivre encore cette semaine la dynamique des semis (arachide, niébé, sésame, bissap, mil, sorgho, maïs, riz, fonio, pastèque, coton, gombo etc.).

Si les semis de certaines spéculations (ex. mil, arachide) sont quasiment terminés dans certaines localités comme Diourbel, dans d'autres comme le Département de Saint-Louis, les opérations de semis de l'arachide et du mil sont pour l'instant interrompues à cause de la pause pluviométrique.

Dans la région de Sédhiou, les rizières de bas fonds n'ont pas reçu suffisamment d'eau pour permettre le démarrage des repiquages du riz. Pour Fatick, les semis du riz sont en cours mais restent encore timides à cause de la faiblesse des pluies enregistrées.

Les opérations de radous et les sarclobinages sont en cours sur la plupart des cultures (arachide, mil, sorgho, niébé, pastèque, sésame, bissap etc.).

### Situation phénologique

La situation pluviométrique restant dans l'ensemble favorable, le comportement des cultures est satisfai-

sant et le cycle végétatif se poursuit normalement. Ainsi pour les céréales, les stades les plus avancés sont le tallage (mil/sorgho) et la montaison (mil/sorgho). Pour l'arachide, le stade de la levée à celui de plantule 2-5 voire 4-5 à 6-7 feuilles est déjà atteint dans bien des localités avec la floraison qui a marqué son apparition cette semaine. Le niébé est déjà au stade de la ramification.

### Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est dans l'ensemble relativement calme malgré l'apparition du parasitisme dans les régions du Centre et Centre-Sud. Des éclosions d'*Amsacta moloneyi* sont observées dans le Département de Kébémér causant des dégâts faibles à moyens. Une infestation généralisée de sauteriaux (adultes et larves) est notée dans le Département de Louga et plus particulièrement sur les champs de mil où les dégâts sont très perceptibles.

Des apparitions de sauteriaux ont été aussi constatées par endroits dans les régions de Diourbel, Kaolack, de Kaffrine, de Fatick et de Thiès mais la situation est sous contrôle grâce à l'intervention de la DPV. Une apparition d'iules est également signalée dans la région de kaolack.

Les traitements phytosanitaires sur les oiseaux granivores se poursuivent dans la Vallée du Fleuve Sénégal avec les trois (3) UPV déjà prépositionnées depuis plusieurs mois. Malgré une baisse de la population aviaire leur présence persiste toujours.

Pour contrôler les ravageurs depuis le début de la campagne, outre les onze (11) véhicules mobilisés par la DPV pour les prospections et le suivi des traitements phytosanitaires, seize (16) Unités de Protection des Végétaux (UPV) appuyées par les CLV, sont positionnées sur le terrain dans sept (7) régions. Les opérations de lutte intégrée ont été conduites avec l'usage de 9 074 litres de produits phytosanitaires dont 2 017 litres de Green Muscle (biopesticide à base de *Metarhizium anisopliae* var *acridum*). Au total, 11 768 hectares ont été traités au 20 juillet 2009 dont 2 424 ha avec du Green Muscle.

## Situation pastorale

### Les pâturages naturels

La situation alimentaire du bétail est satisfaisante au niveau de certaines régions du pays notamment la région de : kédougou, de sédhiou, de Matam où on note un bon développement du tapis herbacé accessible à tous les ruminants ; .mais par contre au niveau de certaines zones du pays la situation est quelque peu préoccupante au nord du département de Linguère dans surtout au niveau 09 communautés rurales dont Ouarkokh, Boulal, Thiamène, Mboula Mbeuleukhe, Kamb, Tessekre, Labgar, Dodji du fait de la rareté des pâturages, il en est de même pour la région de Ziguinchor où du fait de la faiblesse des pluies enregistrées, le tapis herbacé n'a pas connu un bon développement végétatif

### L'abreuvement du bétail

L'essentiel de l'abreuvement du bétail s'effectue au niveau des points d'eau temporaires (mares) pour les zones à bonne pluviométrie et au niveau des puits et forages pour les autres zones.

### Etat d'embonpoint des animaux

Il demeure pour l'instant passable du fait de la faiblesse des ressources fourragères disponibles au niveau de certaines zones du pays..

### Mouvement du bétail

La plupart des troupeaux des zones à faible pluviométrie au nord de linguère ceux de la zone sylvo pastorale et ceux du nord bassin arachidier sont enregistrés au niveau de la zone

### Situation zoo sanitaire

la situation zoo sanitaire du bétail est relativement calme. Aucun foyer de maladie légalement contagieuse n'a été enregistré durant la décade. La campagne de vaccination du bétail se poursuit normalement ainsi il a été vacciné :

291537 têtes de petits ruminants ; 17495 chevaux, 6443 têtes de volailles.

## Situation des marchés

### PRIX AU PRODUCTEUR

Au cours des deux dernières décades, ses prix n'ont été collectés que dans les marchés ruraux des régions situées sur l'axe Fatick-Kaolack-Tamba. Les prix moyens décennaires demeurent toujours élevés et ont même connu des marges de hausse par rapport à la décade précédente. Ces marges de hausse ont hissé respectivement les prix moyens décennaires à 188 F CFA/kg (mil souna), 165 F CFA/kg (sorgho) et 184 F CFA/kg. Ils sont légèrement en hausse par rapport aux prix pratiqués au cours de la dernière décade (17-23 juillet 2009). Cette situation s'explique par la forte demande et la faiblesse des offres paysannes. Par contre, par rapport à la même période 2008, ces prix ont accusé de légères baisses pour le mil souna, le maïs et une importante baisse pour le sorgho.

Les offres paysannes sont faibles dans les marchés ruraux suivis.

### PRIX DE DETAIL

Les prix moyens décennaires de détail des céréales locales sont très élevés et sont tous supérieurs à 200 F CFA/kg. Ils sont respectivement de 221 F CFA/kg (mil souna), de 214 F CFA/kg (sorgho) et de 204 F CFA/kg (maïs). Par rapport à la décade précédente, sauf pour le maïs, les prix

sont demeurés relativement stables (mil souna, sorgho). Par rapport à la même décade 2008 (25-31 juillet), les prix de la décade (24-30 juillet 2009) sont légèrement inférieurs.

Contrairement aux céréales locales sèches, le prix décennaire du riz local décortiqué a connu une hausse décennaire de 11 F/kg. Mais, par rapport à son niveau de 2008 (311 F CFA/kg), le prix de la dernière décade (254 F CFA/kg) a notablement baissé (- 56 F/kg).

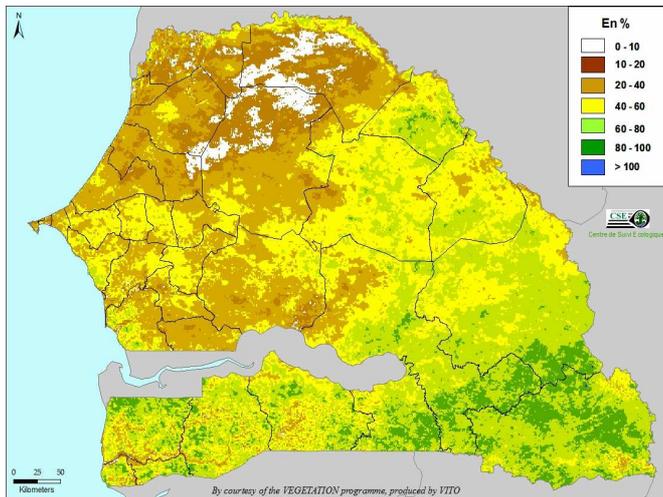
Concernant les prix des céréales importées, ils sont marqués par de légers écarts de baisse (- 8 F/kg) pour toutes les deux qualités de riz importé brisé (ordinaire, parfumé). Quant au maïs, son prix a légèrement haussé (+ 5 F/kg). Ainsi, les prix des céréales importées s'établissent comme suit : riz importé brisé ordinaire (275 F CFA/kg), riz importé brisé parfumé (378 F CFA/kg) et maïs importé (197 F CFA/kg). Par rapport à l'année dernière à la même période les prix pratiqués en 2009 ont nettement baissé.

Les stocks commerçants sont faibles pour les céréales locales sèches, abondants pour le riz local dans les marchés de la vallée du Fleuve Sénégal et pour les céréales importées (riz et maïs).

## Imageries satellitaires

### Indice de Croissance Normalisé (ICN)

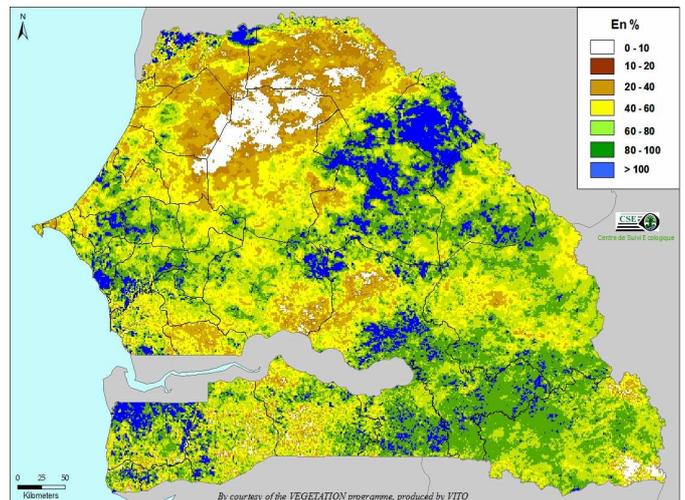
Les valeurs de l'indice de croissance normalisé (ICN) calculé par le Centre de Suivi Ecologique pour cette décade révèlent une situation généralement favorable dans la plupart des unités administratives du pays. Toutefois, une attention particulière devrait être portée sur le faible niveau de croissance de la végétation dans les départements de Nioro du Rip, Koungeul et la partie nord du département de Tambacounda et surtout l'absence totale de tapis herbacé dans une grande partie de la zone sylvo-pastorale dans les départements de Linguère et Podor (carte 1).



**Carte 1 :** ICN de la troisième décade du mois de juillet 2009

### Vegetation Condition Index (VCI)

Les valeurs du VCI montrent les zones où un retard ou une avance est notée dans l'installation de la saison de croissance de la végétation. Ainsi, à la date du 31 juillet 2009, le retard noté au Nord de la région de Tambacounda, dans le département de Nioro du Rip et dans la zone sylvo-pastorale lors de la dernière décade persiste et s'accroît (carte 2). Dans le bassin arachidier, la situation reste favorable dans la majeure partie des unités administratives. Par contre dans la zone sylvo-pastorale, le retard est tel qu'il n'existe toujours pas de tapis herbacé dans la majeure partie des localités des départements de Linguère et Podor.



**Carte 2 :** VCI de la troisième décade du mois de juillet 2009

**A la troisième décade du mois de juillet 2009, il faudrait noter de manière générale une situation assez favorable dans la plupart des régions. Cependant, il existe des poches où la croissance de la végétation est particulièrement en retard dans des zones importantes pour les productions agricole et pastorale à savoir : les départements de Nioro du Rip et de Koungeul, la partie nord du département de Tambacounda, les départements de Linguère et Podor dans la zone sylvo-pastorale et dans une moindre mesure dans le département de Kolda.**

**Pour le reste des régions, l'état de la végétation (cultures et pâturages) est très bon et une avance particulière est notée dans la région de Matam et une partie des régions de Louga, Tambacounda, Ziguinchor, Kédougou, Sedhiou et Thiès.**

## Tableau pluviométrique décadaire

STATIONS	ANTERIEUR		21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	CUMUL		
	cum	NJ												DEC.	SAIS.	NJ
Saint Louis	20,6	3	0,2	–	–	–	–	–	–	13,3	–	–	–	13,5	34,1	5
Podor	20,3	5	3,2	–	–	–	–	–	–	61,6	–	7,6	–	72,4	92,7	8
Ndioum	29,2	7	–	–	–	–	–	–	–	–	39,6	–	8,4	48,0	77,2	9
Matam	167,1	14	4,1	–	–	–	–	6,0	–	9,8	–	1,5	–	21,4	188,5	18
Thilogne	144,8	7	–	–	–	–	–	23,0	–	7,4	–	–	–	30,4	175,2	9
Ranéro	130,1	13	20,8	–	–	–	–	4,6	–	8,8	–	–	–	34,2	164,3	16
Kanel	124,3	7	–	–	–	–	–	2,3	–	6,2	16,9	–	–	25,4	149,7	10
Louga	63,4	4	12,6	–	–	–	–	–	–	22,9	–	–	–	35,5	98,9	6
Keur M. S.	44,9									79,9				79,9	124,8	
Kébémér	78,5	4	tr	4,3	–	–	–	–	1,1	24,2	–	–	–	29,6	108,1	7
Linguère	53,3	10	49,9	–	–	–	–	13,4	tr	1,6	–	140,6	–	205,5	258,8	14
Diourbel	93,6	11	16,5	–	–	–	–	–	10,3	10,0	–	8,5	–	45,3	138,9	15
Bambey	213,8	10	9,6	–	–	–	–	–	10,9	13,8	–	–	tr	34,3	248,1	13
Mbacké	85,0	5	22,0	–	–	–	–	–	1,5	24,0	–	56,0	–	103,5	188,5	9
Thiès	84,2	6	14,5	–	–	–	–	–	16,8	2,3	4,3	–	–	37,9	122,1	10
Tivaouane	91,1	6	6,6	0,3	–	–	–	–	1,0	12,3	–	–	–	20,2	111,3	
Mbour	106,1	9	3,1	–	–	–	–	–	2,3	9,6	–	0,9	–	15,9	122	13
Joal	103,5	6	7,0	–	–	–	–	–	1,0	–	2,5	–	–	10,5	114,0	
Thiadiaye	127,4	7	7,8	–	–	–	–	–	1,3	–	2,5	–	–	11,6	139,0	
Mérina Dakhar	45,6	5	50,8	–	–	–	–	–	4,0	np	–	–	–	54,8	100,4	
Dakar Yoff	37,6	10	0,1	–	–	–	–	–	tr	3,3	31,7	–	–	35,1	72,7	13
Dakar-Hann	54,0	5	–	–	–	–	–	–	–	16,0	8,0	–	–	24,0	78	7
Fatick	97,7	9	10,6	–	–	–	–	–	1,5	3,0	19,2	–	75,9	110,2	207,9	14
Fimela	73,8	6	5,1	–	–	–	–	–	20,7	1,4	19,7	–	69,0	115,9	189,7	11
Guinguénéo	104,4	7	9,1	–	–	–	–	–	0,5	4,3	16,0	–	18,3	48,2	152,6	12
Foundiougne	60,0	6	6,8	–	–	–	–	–	6,8	0,6	31,6	–	8,8	54,6	114,6	11
Gossas	98,9	7	30,0	–	–	–	–	–	–	3,2	12,1	–	13,4	58,7	157,6	11
Kaolack	140,7	15	8,2	–	–	13,0	–	–	10,5	2,6	26,1	–	14,2	74,6	215,3	21
Kaffrine	78,6	10	9,2	–	–	7,6	–	–	9,1	0,2	46,8	–	–	72,9	151,5	15
Koungheul	55,3	11	–	tr	–	13,5	tr	–	21,2	–	6,1	–	6,7	47,5	102,8	15
Nioro du Rip	108,5	14	19,9	–	0,4	17,4	tr	–	48,5	6,0	18,3	–	1,0	111,5	220	21
Paoskoto	70,6	8	16,0	–	1,2	7,2	–	–	36,0	8,6	21,3	–	0,1	90,4	161	15
Wack Ngouna	135,1	10	15,0	–	–	0,8	–	–	34,8	–	12,0	–	1,4	64	199,1	15
Tambacounda	260,8	18	49,6	5,0	–	4,4	–	–	0,7	–	6,7	–	10,7	77,1	337,9	24
Koumpentoum	60,8	15	26,3	5,0	–	16,5	–	–	29,6	–	8,8	–	2,3	88,5	149,3	21
Goudiry	103,5	12	1,0	0,3	–	38,9	–	–	tr	–	28,8	–	5,2	74,2	177,7	17
Bakel	102	16	0,3	5,7	–	11,0	–	–	–	–	25,4	64	25,0	131,4	233,4	22
Kidira	113,9	11	–	–	–	2,2	–	–	12,8	–	28,0	74,7	–	117,7	231,6	15
Kédougou	264,5	33	–	–	–	–	–	–	0,2	0,5	10,6	–	–	11,3	275,8	36
Saraya	354,1	25	–	–	–	–	–	–	15,3	–	13,7	–	–	29,0	383,1	27
Simenti	255,9	20	2,5	–	1,5	–	–	–	11,5	5,4	24,3	–	–	45,2	301,1	25
Kolda	191,0	19	13,1	–	0,6	20,4	–	–	9,5	–	5,7	–	29,6	78,9	269,9	25
Sédhiou	245,2	20	2,5	–	tr	–	–	–	9,0	6,5	38,0	–	1,2	57,2	302,4	25
Boukiling	181,6	14	35,8	–	1,2	51,8	–	–	26,2	7,5	13,2	–	5,5	141,2	322,8	21
Vélingara	205,1	20	3,7	7,5	1,0	1,0	–	–	2,2	1,6	5,6	–	7,0	29,6	234,7	28
Diattacounda	190,5	16	27,3	–	1,8	–	–	–	9,0	29,0	85,0	–	5,7	157,8	348,3	22
Ziguinchor	215,7	28	4,9	–	1,1	0,9	–	–	5,5	3,5	48,3	3,0	5,6	73,2	288,9	37
Bignona	173,5	17	17,5	–	–	9,0	1,7	–	7,5	1,5	10,0	1,0	12,6	60,8	234,3	25
Sindian	208,0	17	4,2	–	–	–	1,9	–	2,0	1,3	23,3	–	10,4	43,1	251,1	23
Cap Skirring	212,7	17	5,0	24,6	13,8	–	–	–	12,1	4,6	60,1	32,6	tr	152,8	365,5	24
Oussouye	194,1	14	4,7	–	1,10	–	–	–	8,3	45,0	85,3	18,5	1,7	164,6	358,7	21
Cabrousse	220,7	14	6,7	23,7	9,1	–	–	–	10,4	6,5	87,2	21,8	–	165,4	386,1	21